



UQÀM

Université du Québec à Montréal



Atelier national du CCPA

Séance parallèle
Enseignement



Hélène Beaumier
Chef du personnel technique
Département des sciences biologiques

UQÀM
Université du Québec à Montréal

2004 - Création du 1^{er} Comité d'évaluation pédagogique de l'utilisation des animaux dans les cours au Département des sciences biologiques

- **Composition:**
 - 3 professeurs (Écologie, Toxicologie, Bio. mol.)
 - La directrice des programmes de 1^{er} cycle
 - 1 représentant des étudiants
 - Chef du personnel technique

- **Outils de travail:**
 - Protocole de laboratoire
 - Informations fournies par le professeur
 - Informations fournies par le personnel technique
 - Informations fournies par le personnel de l'animalerie

2008 - Création du Comité institutionnel d'évaluation de la pertinence pédagogique de l'utilisation d'animaux dans les cours (CÉPUAC)

- **Composition:**
 - 1 professeur de didactique des sciences (Président)
 - 1 professeur de la Faculté des sciences utilisant des animaux
 - 1 représentant des étudiants
 - Chef du personnel technique du Département des sciences biologiques
 - 1 représentant Vice rectorat à la vie académique (coordonnateur)

- **Outils de travail:**
 - Le descripteur du cours présent dans l'annuaire de l'UQAM
 - Plan de cours et Protocole de laboratoire
 - Formulaire complété par le professeur responsable du cours

Le formulaire:

- **Informations sur le cours (Sigle, titre, professeur responsable, niveau de l'activité)**

- **Objectifs pédagogiques**
 - a) **Énumérez les objectifs mentionnés dans le plan de cours qui justifient l'utilisation d'animaux**

 - b) **Expliquez en quoi l'utilisation d'animaux est indispensable à l'atteinte des objectifs du cours mentionnés en a)**

▪ Remplacement des animaux

- a) Expliquez en quoi l'utilisation d'animaux ne peut être remplacée en tout ou en partie par une vidéo, un logiciel informatique, un modèle inerte, ou un autre moyen, pour atteindre les objectifs mentionnés précédemment
- b) Expliquez en quoi l'utilisation d'animaux ne peut être remplacée en tout ou en partie par une espèce inférieure (invertébrés, bactéries, lignée cellulaire), un produit vendu commercialement, ou un autre moyen, pour atteindre les objectifs mentionnés précédemment

▪ Réduction du nombre d'animaux

Expliquez brièvement en quoi une réduction du nombre d'animaux utilisés mettrait en péril l'atteinte des objectifs du cours mentionnés précédemment. Au besoin, vous pouvez en référer aux efforts qui ont déjà été consentis par le passé pour réduire l'utilisation d'animaux.

Moyens utilisés pour diminuer voire éliminer l'utilisation d'animaux

- **Utilisation d'espèces inférieures (invertébrés, bactéries, lignées cellulaires)**
- **Création d'une banque d'organes**
- **Création d'une banque de lignées cellulaires**
- **Optimisation de l'usage d'un animal en organisant les cours sous forme de projets**
- **Utilisation d'un support vidéo ou d'un logiciel informatique**
- **Création d'un groupe mixte (Professeurs, personnel de laboratoire, étudiants gradués) ayant l'expertise pour proposer des solutions de remplacement**
- **Intervention au niveau de la création ou de la révision de programme**

Diminution du nombre d'animaux utilisés dans le cadre des activités d'enseignement entre 2004 et 2012

- En 2004 → 950 animaux utilisés dans le cadre de 11 cours différents, (souris, rats, poissons, œufs de caille, grenouilles, lapins)

- En 2008 → 400 animaux utilisés
 - 2 cours n'utilisent plus d'animaux (-300)
 - Diminution > 25 % pour les autres activités

- En 2012 → 225 animaux utilisés
 - 1 cours n'utilise plus d'animaux (- 50)
 - Diminution > 30% pour les autres activités

Le rôle du Comité d'évaluation de la pertinence pédagogique vs le rôle du Comité de protection des animaux

□ Comité institutionnel d'évaluation de la pertinence pédagogique de l'utilisation d'animaux dans les cours (CÉPUAC) (V.-R. à la vie académique)

- Réunion au besoin, avant l'acheminement de nouvelles demandes au CIPA ou lors de modifications majeures de protocoles
- Travail de fond au niveau du Remplacement et de la Réduction (Règle des 3R)
- Transmission des résultats de l'évaluation au CIPA

□ Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA) (V.-R. recherche et création)

- Réunions statutaires (10 par année)
- Étude des demandes relatives à l'enseignement sur avis positif du CÉPUAC
- Travail de fond au niveau du raffinement (Règle des 3R) et de l'éthique

Hébergement et soins aux animaux

- Tous les animaux sont hébergés à l'animalerie dans des cubicules indépendants de ceux consacrés aux activités de recherche
- Sauf exception, toutes les manipulations effectuées sur les animaux à l'animalerie (immunisation, prélèvement sanguin, anesthésie, euthanasie) sont sous la responsabilité des techniciens animaliers
- Toutes les manipulations sur les animaux vivants effectuées dans les laboratoires d'enseignement sont supervisées par le personnel de laboratoire et les techniciens animaliers

Formations

Tout le personnel de laboratoire appelé à manipuler des animaux vivants

- **Formation théorique (en ligne) avec examen**
- **Formation locale**
- **Formations pratiques**
 - Rats
 - Souris
 - Poissons
 - Autres

En pratique, tout le personnel qui manipule des animaux morts ou vivants a suivi la formation théorique, la formation locale et plusieurs, la formation pratique

Projets à venir

- **Formation théorique et locale (formule abrégé) pour tous les étudiants du 1^{er} cycle en sciences biologiques**
- **Implication dans la révision du programme de biochimie**